



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Algérie

Question écrite n° 12085

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les propos antisémites du ministre algérien en charge des anciens combattants. Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, doit effectuer les 3, 4 et 5 décembre une visite officielle en Algérie. Dans le quotidien algérien le plus lu, celui-ci, interrogé sur ce déplacement, a tenu des propos antisémites sur les origines du Président et les raisons de son élection. Il ne la devrait qu'au lobby juif, qui monopolise l'industrie française. Ce ministre a mollement démenti ses propos, mais le secrétaire général de l'organisation nationale des Moudjahidine est allé encore plus loin en disant que le Président français n'était pas le bienvenu en Algérie du fait de ses objectifs diplomatiques. Voilà la pire expression des préjugés antisémites nauséabonds que nous pensions enterrer avec le XXe siècle. Il est inadmissible qu'un ministre d'un gouvernement insulte le Président d'un État tiers, que ses insultes aient un caractère antisémite, qu'il remette en cause les fondements même de son élection. Un tel comportement de la part d'un ressortissant français serait puni devant un tribunal. La France doit prendre une position très claire, refuser cet affront et ne pas se contenter d'exprimer son étonnement devant de tels propos. Le ministre des affaires étrangères doit demander des explications aux responsables politiques algériens. De ce point de vue, l'absence de réponse à la question d'actualité posée le 28 novembre au ministre des affaires étrangères a inquiété beaucoup de nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour rétablir des relations équilibrées entre la France et l'Algérie.

Texte de la réponse

Les propos tenus par le ministre algérien des anciens combattants, qui sont en effet inacceptables, ont été démentis, dans les jours qui ont suivi leur parution dans la presse algérienne, par le président algérien, M. Abdelaziz Bouteflika. Celui-ci a notamment rappelé que ces propos « ne reflétaient en rien la position de l'Algérie ». En outre, en maintenant son voyage en Algérie, le Président de la République a démontré que les relations bilatérales franco-algériennes ne sauraient en aucun cas être soumises aux provocations d'une minorité hostile au rapprochement de nos deux pays. L'Algérie reste un partenaire majeur de la France. Le Président de la République a réitéré, à l'occasion des discours qu'il a prononcés en Algérie, devant la communauté d'affaires franco-algérienne et à l'université de Constantine, sa condamnation la plus ferme du racisme et notamment de l'antisémitisme. Il, a également rappelé l'attachement de la France au droit à l'existence de l'État d'Israël. La visite d'État du président de la République a enfin permis de réaffirmer la volonté partagée par les deux présidents de dépasser les souffrances et les affrontements passés, et de construire un partenariat d'exception tourné vers l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12085

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7559

Réponse publiée le : 12 février 2008, page 1156